

N° 2020/036

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

Envoyé en préfecture le 09/09/2020

Reçu en préfecture le 09/09/2020

Affiché le

ID : 031-213101884-20200908-2020036-DE



SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

Date de la Convocation

02.09.2020

Date d’Affichage

15.09.2020

Objet de la Délibération

**Désignation des membres aux
commissions thématiques
communautaires.**

L’ an deux mille vingt, le huit septembre, à 18 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, EL HAMMOUMI, SUC, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, PEGUES, GOMES, MARC, EVEN, RANCHET, DASSENOY, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, VITRICE, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL.

Absents : M. LOUBEAU.

Mme TRIAES procuration à M. TOUNTEVICH,
Mme GARCIA procuration à Mme LEROUX,
M. MEYER procuration à M. JUMEL,
Mme RECH procuration à Mme PADRA,
Mme FIERLEJ procuration à M. AITA,
Mme MAZAUDIER procuration à M. DAGUES-BIE,
M. DOLAGBENU procuration à Mme DEGEILH,
M. ABELLA procuration à Mme VITRICE.

Secrétaire : M. El Hammoui

M. le Maire informe l’assemblée que conformément aux articles L.2121-8 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales, la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine doit établir son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Ce règlement devra définir, dans le respect du C.G.C.T. et de l’ensemble des textes législatifs et réglementaires qui régissent les EPCI, le mode d’organisation et de fonctionnement des organes de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine.

Il précise que les conseillers communautaires ont adopté, en séance du 23 juillet 2020, le règlement intérieur du conseil communautaire.

Il rappelle que l’article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales (modifié par la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 - art. 29) permet au conseil communautaire, à l’initiative du président, de constituer des commissions consultatives thématiques d’instruction composées de conseillers municipaux désignés par les conseils municipaux.

Il ajoute que les différentes commissions communautaires thématiques devront être composées de façon à ce que soit recherchée, dans le respect du principe de représentation proportionnelle, une pondération qui reflète fidèlement la composition de l’assemblée communautaire et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein la possibilité d’avoir au moins un représentant dans chaque commission, sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement toujours d’un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de conseillers municipaux qui les composent.

Il indique que la communauté de communes comprend les commissions communautaires thématiques suivantes :

- la commission « Aménagement du Territoire »,
- la commission « Finances »,
- la commission « Développement Durable et Mobilité »,
- la commission « Développement Économique »,
- la commission « Petite Enfance - Enfance - Jeunesse »,
- et la commission « Sport - Culture ».

.../...

(délibération N° 2020/036

Il précise que le conseil communautaire a fixé le nombre de conseillers siégeant dans chaque commission conformément à l'article L 5211-40-1 du CGCT comme suit :

COMMUNE	NOMBRE DE REPRESENTANTS (hors Maires)
AURADÉ	1
BEAUPUY	1
CASTILLON-SAVÈS	1
CLERMONT SAVÈS	1
ENDOUIELLE	1
FONTENILLES	3
FRÉGOUVILLE	1
ISLE-JOURDAIN	3
LIAS	1
MARESTAING	1
MONFERRAN SAVÈS	1
PUJAUDRAN	1
RAZENGUES	1
SÉGOUFIELLE	1
	18

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- désigne les membres des commissions internes de la CCGT comme suit :

Commission « Aménagement du Territoire »

Membres désignés :

- Philippe Dagues-bié,
- Christophe Jumel,
- Thérèse Monfraix.

Commission « Finances »

Membres désignés :

- Fabrice Meyer,
- Jocelyne Triaes,
- Prescilla Sandoval.

Commission « Développement Durable et Mobilité »

Membres désignés :

- Nadine Fierlej,
- Claude Ranchet,
- Annie Degeilh.

Commission « Développement Économique »

Membres désignés :

- Christophe Jumel,
- David Marc,
- Betty Even.

Commission « Petite Enfance - Enfance - Jeunesse »

Membres désignés :

- Mohammed El Hammoumi,
- Anne Mazaudier,
- Lucien Dolagbenu.

Commission « Sport - Culture »

Membres désignés :

- Guillaume Suc,
- Séverine Dassenoy,
- Pascal Chong Kee.

- Précise qu'à ces membres s'ajoute le Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich,

